

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

17 MAI 2021

**PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance ordinaire du 3 mai 2021**  
tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le lundi 17 mai 2021 à  
19 h30 par voie de conférence téléphonique.

Présences :

Madame Victoire Marin, mairesse  
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1  
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2  
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3  
Monsieur Serge Leblanc, conseiller au siège # 4  
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5  
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents par conférence téléphonique forment quorum. La séance est tenue sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente à la conférence téléphonique.

La présente assemblée est enregistrée et sera diffusée sur le site WEB de la municipalité.

**OUVERTURE**

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

Suite de l'ordre du jour de la rencontre

❖ Réouverture de la séance

18. Adjudication contrat Nordikeau exploitation des ouvrages d'eau potable et d'eaux usées;

19. Acceptation de la soumission pour travaux remorque.

Levée de l'assemblée

---

**2021-05-74 EXPLOITATION DES STATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE ET DES STATIONS DES EAUX USÉES – ADJUDICATION DU CONTRAT**

Considérant que la Municipalité de Grosses-Roches a procédé conjointement avec les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Saint-René-de-Matane et Saint-Ulric à un appel d'offres (SÉAO) pour l'exploitation des stations de production de l'eau potable et des eaux usées;

Considérant que deux (2) entreprises ont déposé des soumissions conformes, soit :

NOMS DES MUNICIPALITÉS	QUANTITÉ	MONTANT AVANT TAXES	
		NORDIKEAU	AQUATECH
Sainte-Félicité	FORFAIT	236,596.50	289,455.25
Saint-Adelme	FORFAIT	178,846.50	169,978.00
Grosses-Roches	FORFAIT	182,269.50	101,001.40
Saint-René-de-Matane	FORFAIT	200,413.50	267,284.20
Saint-Ulric	FORFAIT	188,863.50	404,005.60

GRAND TOTAL	Sans les taxes	986,989.50	1 231,724.45
-------------	----------------	------------	--------------

Considérant que la soumission est conditionnelle à l'acceptation de toutes les municipalités participantes et que Nordikeau est le plus bas soumissionnaire conforme;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil municipal présents:

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches octroie le contrat pour l'exploitation des stations de production de l'eau potable et des eaux usées pour la partie de la soumission concernant la Municipalité de Grosses-Roches à l'entreprise Nordikeau, d'une somme de 182,269.50 \$, plus les taxes applicables pour une durée de contrat de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2026 et représentant un montant annuel de 36,453.90 \$ , plus les taxes applicables et sera prélevé chaque année sur le budget en cours.

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission ainsi que la résolution d'adjudication fassent foi de contrat entre les parties.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile à cette fin.

#### **ADOPTÉE**

#### **2016-05-75 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR MODIFICATION REMORQUE PAR MÉTAL EN FEUILLES DE MATANE**

Considérant que la remorque pour la voirie n'est pas conforme pour circuler sur les routes;

Considérant que Métal en feuilles de Matane a déposé une soumission pour une somme de 1, 368.20 incluant les taxes pour faire les modifications;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil municipal présents:

**QUE** le Conseil municipal approuve la dépense pour une somme de 1 368.20 \$ et autorise Métal en feuilles de procéder aux modifications.

#### **ADOPTÉE**

#### **Dossier agrandissement du garage municipal.**

Le dossier est reporté à une séance subséquente considérant que la directrice générale n'a pas encore reçu le rapport final de l'architecte.

#### **202021-05-76 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 19 h 40.

ADOPTÉE

---

La présidente d'assemblée et mairesse  
Victoire Marin

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Linda Imbeault

#### **Approbation des résolutions**

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 17 mai 2021, tenue par conférence téléphonique à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

\_\_\_\_\_.

---

Victoire Marin, mairesse

Date